

RÈGLEMENTS DU CONOURS

Gagnez la visite de Simon Boulerice dans votre classe

Organisé par :

Curium

**Avec la collaboration du
Groupe d'Édition la courte échelle**

RÈGLEMENTS

Le concours « **Gagnez la visite de Simon Boulerice dans votre classe** » est organisé par le magazine *Curium* et le Groupe d'Édition la courte échelle. Le concours se déroule exclusivement en ligne à l'adresse curiummag.com/concours-visite-simon-boulerice-classe, du **28 septembre 2026 à 9 h** au **15 octobre 2026 à 23 h 59** (heure de Montréal, Québec).

Descriptions des prix :

Prix #1 : La classe gagnante remportera une discussion d'une durée de 50 minutes, limite de 65 élèves, avec Simon Boulerice. La discussion se fera en présentiel ou en ligne selon l'emplacement de l'école secondaire gagnante. La date exacte de la discussion pourra être déterminée avec l'enseignant·e et le Groupe d'Édition la courte échelle, étant entendu qu'elle devra se situer avant avril 2027, selon la disponibilité de Simon Boulerice.

L'enseignant·e remportera également une copie papier du livre *Les cheveux chauves* de Simon Boulerice, publié à la courte échelle, et une version audio (disponible en se créant un compte chez Narra).

Prix #2 et #3 : Les classes gagnantes recevront une copie papier du livre *Les cheveux chauves* de Simon Boulerice, publié à la courte échelle.

Prix #4 : La classe gagnante remportera la version audio (disponible en se créant un compte chez Narra) du livre *Les cheveux chauves* de Simon Boulerice, publié à la courte échelle.

Modalités de participation :

Aucun achat requis. Pour participer au concours, il suffit de visiter le site web curiummag.com/concours-visite-simon-boulerice-classe. Pour être éligible, la personne qui souhaite s'inscrire au concours (le « Participant ») doit être un·e enseignant·e de niveau secondaire du Canada, qui a reçu l'autorisation de la direction de l'école pour la participation au concours.

Il suffit à l'enseignant·e (le « Participant ») d'inscrire sa classe au concours via le bouton « m'inscrire » sur le site curiummag.com/concours-visite-simon-boulerice-classe, et de remplir correctement tous les champs obligatoires du formulaire.

Pour être valides, les inscriptions doivent être reçues entre le 28 septembre 2026 à 9 h et le 15 octobre 2026 à 23 h 59, heure normale de l'Est.

Limite d'une inscription par classe, mais plus d'une classe d'une même école peut participer.

Il y aura 4 gagnants au total, 1 par prix.

Conditions d'admissibilité :

Le Participant doit être résident canadien et avoir atteint l'âge de majorité en date du début du concours.

En participant au concours, le Participant accepte de respecter les règlements de ce concours. Les administrateurs, dirigeants et employés de Publications BLD et du Groupe d'Édition la courte échelle, ainsi que leurs sociétés mères et filiales, leurs commanditaires, leurs fournisseurs de matériel et de services reliés à ce concours, de même que les membres de leurs familles immédiates (père-mère, frère-sœur, fils-fille, conjoint légal ou de faits) et les personnes vivant sous le même toit qu'eux ne sont pas admissibles au concours.

Mode d'attribution des prix :

Le tirage au sort du prix, parmi tous les Participants s'étant inscrits au plus tard le 15 octobre 2026 à 23 h 59, aura lieu le 16 octobre 2026 à 9 h.

Pour être déclarés gagnants du prix, les Participants dont les noms ont été tirés au sort doivent être résidents canadiens et respecter toutes les autres conditions décrites aux présents règlements. À défaut de respecter l'une ou plusieurs de ces conditions, ils seront automatiquement disqualifiés et un autre tirage aura lieu afin de déterminer de nouveaux gagnants.

Dans la mesure où les Participants sélectionnés ont rempli toutes les conditions susmentionnées, ils recevront un avis par courriel dans les vingt-quatre heures ouvrables suivant le tirage.

Si les participants sélectionnés ne peuvent être rejoints dans les vingt-quatre heures ouvrables suivant le tirage, les Participants seront déclarés inadmissibles. Un autre Participant sera alors tiré au sort parmi les autres bulletins de participation admissibles jusqu'à ce qu'un nouveau gagnant soit déclaré.

Le Participant gagnant du prix #1 s'engage à présenter le roman *Les cheveux chauves* à sa classe, en le lisant en totalité ou en partie, et à préparer une liste de questions pour l'auteur.

Le prix est non échangeable, non modifiable et non transférable.